

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 48 - MARS 1993



Après l'Assemblée Générale



Plus de cent personnes présentes ou représentées à l'assemblée générale du 17 février 1993, soit environ 20% de l'effectif cotisant, est-ce un niveau de participation satisfaisant ? La proportion se retrouve dans beaucoup d'autres sociétés, parfois même elle est plus faible. Soyons donc heureux, mais on aimerait, bien sûr, que tous les adhérents se sentent responsables du fonctionnement du Comité et interviennent par leurs suggestions ou leurs actes pour orienter et dynamiser son action. Mais les personnes présentes ont manifesté par leurs interventions judicieuses qu'elles ont des idées et qu'elles savent donner un avis. Je posai entre autre une question sur l'opportunité de continuer à organiser des conférences avec des intervenants de qualité pour réunir difficilement trente ou quarante auditeurs. Il fut suggéré que la proportion ne variant guère, il faudrait atteindre mille adhérents pour rassembler près de cent personnes dans une salle ! Le remède est souverain. Mais comme disait le bon La Fontaine : "La difficulté fut d'attacher le grelot !" (au cou du chat pour avertir les souris de son arrivée). Qui me dira comment doubler

nos effectifs ? Proposer des activités plus attirantes pour les jeunes ? Lesquelles ? Il y a vingt-cinq ans le président Fonvieille avait lancé des fouilles dans le cloître de Notre-Dame qui intéressaient une équipe de jeunes. Mais les archéologues aujourd'hui (voyez monsieur de Montjoye à ce sujet !) s'arrachent les cheveux de désespoir devant le saccage archéologique du site opéré par les pioches de non spécialistes non encadrés. Il n'est pas question de recommencer et du reste la loi nous l'interdit. On pourrait sans doute mieux faire avec des travaux de restauration sur un monument à trouver. Mais la mise en place de stages de ce genre, la recherche de l'encadrement, les démarches administratives, le financement, tout cela représente une charge que le Bureau actuel n'est pas en mesure d'assurer. En attendant qu'une compétence unie à une bonne volonté se manifeste dans ce sens, la propagande individuelle, le bouche à oreille restent sans doute les moyens les plus efficaces pour attirer de nouveaux amis. Conclusion simple : Tous à l'action !

Robert BORNECQUE

La fondation de la Bibliothèque de Grenoble (1772)

Je remercie très vivement Monsieur Pierre VAILLANT de l'article qu'il a bien voulu rédiger pour notre bulletin. Nul plus que l'ancien Conservateur en Chef de la Bibliothèque Municipale n'était qualifié pour évoquer les débuts de cet organisme et l'originalité de cette fondation.

La fondation de la Bibliothèque de Grenoble se distingue de celles des autres bibliothèques municipales françaises ouvertes au public au XVIII^e siècle. Ce sont pour la plupart d'anciennes bibliothèques d'académies et de sociétés savantes ou de l'Ordre des Jésuites supprimé en 1762. Seule en France la Bibliothèque de Grenoble fut fondée par souscription publique. Il s'agissait d'acquérir la bibliothèque de Mgr Jean de Caulet, évêque de Grenoble de 1726 à 1771. Les collections d'environ 34 000 volumes étaient encyclopédiques dans les domaines juridique et littéraire et renfermaient de précieux manuscrits. Elles étaient tellement connues qu'elles furent recherchées dès la mort du prélat. L'impératrice de Russie les fit en effet demander par son ambassade à Paris et trois libraires étrangers vinrent pour les acheter. Elles ne furent heureusement pas dispersées grâce à l'action de l'imprimeur André Faure, qui possédait le domaine de Beauregard où il reçut Jean-Jacques Rousseau et qui fut désigné en 1787 pour faire partie de l'Assemblée provinciale. C'est lui qui lance le 15 janvier 1772 le prospectus des souscriptions, qui s'élevaient en quelques mois à la somme très considérable pour l'époque de 67 688 livres. "L'acquisition d'une bibliothèque publique", nous dit le docteur Gagnon, grand-père de Stendhal, dans le discours qu'il prononce à la première séance de la Société littéraire le 2 mai 1787, "fut accueillie avec un tel empressement que la personne désignée pour recevoir les souscriptions ne pouvait suffire à la foule des souscripteurs". Nous avons conservé 136 bulletins originaux de souscription. Plusieurs émanent de diverses personnes morales. Les autres ont été souscrits par des personnes appartenant à toutes les couches de la haute et moyenne société de la ville et de la province: l'archevêque d'Embrun, l'évêque de Grenoble, le lieutenant général, l'intendant, le gouverneur de la ville, les présidents et conseillers du Parlement et de la Chambre des Comptes, les consuls et secrétaires de la ville, des procureurs, avocats, notaires, greffiers, médecins, apothicaires, ingénieurs, industriels et commerçants, tels Claude Périer et Teisseire, imprimeurs, tel André Faure, peintres, tels Treillard. Dans la vente aux enchères, la bibliothèque est adjugée à 45 000 livres, à un prix très inférieur à ce qu'elle valait à l'époque.

Classée et cataloguée, la bibliothèque est ouverte au public "les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 8 heures du matin jusqu'à midi et à 2 heures et demie jusqu'à 6 heures du soir en été et en hiver à 9 heures le matin jusqu'à midi et à 2 heures jusqu'à 5 heures du soir". "Combien nous applaudissons", proclame le docteur Gagnon dans son discours du 2 mai 1787, "d'avoir concouru à former cet établissement, quand nous voyons l'étonnement... des voyageurs instruits à la vue de ce monument. Qu'il me soit permis d'en citer un seul, ce sera celui de M. de Trudaine, entrant dans la bibliothèque, où il voit plus de cent lecteurs attentifs, surpris de trouver des soldats et des officiers lisant sur la même table...; c'est ici, s'écria-t-il, que l'homme rentre dans ses droits, la science égalise les rangs".

Le 11 juillet 1772, six mois après la parution du prospectus d'André Faure, les souscripteurs se réunissent en assemblée générale et nomment un conseil de douze directeurs chargés "d'arriver aux moyens de faire transporter en lieu sûr la bibliothèque acquise et les armoires et tablettes qui en dépendent..." Et dès l'origine, ceux-ci ont, dans un esprit démocratique très moderne pour l'époque, le souci de rendre leur administration tout à fait autonome pour sauvegarder le caractère public de l'institution⁽¹⁾. Dans un projet rédigé par le premier secrétaire du conseil, Raby surnommé l'américain, parce qu'il avait fait fortune à St-Domingue, il est spécifié: "Nous pensons que le vœu de tous les souscripteurs est que cette bibliothèque soit publique jusque dans les termes les plus reculés, que jamais aucun corps, aucune puissance ne puisse avoir le droit... non seulement de pouvoir la soustraire au public, mais pas même de s'emparer de la domination d'administration... Pour que la publicité (*sic*) de cette bibliothèque soit à jamais inaltérable, il faut éviter de mettre dans la direction ni le commandant de la province, ni l'évêque, ni le premier président, ni l'intendant en leur qualité..., mais seulement pour leur mérite personnel, abstraction faite de leur rang..." Le conseil des directeurs se réunit tous les lundis de chaque semaine au moins jusqu'au quinze mars 1773, ensuite à intervalles moins rapprochés. Il décide du transport des livres et du projet d'aménagement d'une salle de lecture.

Finalement sont choisis pour l'installation des collections de Mgr de Caulet "le deuxième et le troisième étage" du bâtiment de l'actuel Lycée Stendhal, ancien Collège des Jésuites, donnant sur la rue Raoul Blanchard. Grâce à un plan manuscrit du XVIII^e siècle, que la Bibliothèque municipale a acheté à Londres en 1970⁽²⁾, nous pouvons identifier, en nous inspirant d'un article de Mlle Françoise Chabert, professeur honoraire audit lycée, l'ancien emplacement de ladite bibliothèque. Subsiste la porte avec sa belle grille de fer forgé surmontée de l'inscription "Bibliothèque publique", qu'on voit encore dans le passage du Lycée. Si nous la franchissons, nous pouvons encore monter par l'ancien escalier avec deux rampes de pierre blanche et sa niche à mi-étage. Il rejoint, pour atteindre l'ancienne bibliothèque un autre escalier avec ses dalles de pierre grise d'époque et ses portes anciennes. Quant à la salle de lecture de 200 pieds de longueur donnant sur la rue Raoul Blanchard, elle a été coupée en deux par un escalier construit à la fin du XIX^e siècle et n'a gardé sa double hauteur de 22 pieds que dans la partie ouest, mais elle n'a plus les rayonnages exécutés par Hache. Dans la partie est on a d'autre part placé une dalle qui a permis de créer des classes nouvelles en deux étages.

(1) Il est celui qui a présidé à la fondation et au développement de bien des bibliothèques publiques américaines, de ces *free town libraries*, qui ont pris un tel essor dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

(2) Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 10627.

L'acquisition par le conseil des directeurs des locaux du Collège se fit en deux étapes. La partie ouest de la salle de lecture, longue de 160 pieds environ, fut acquise dès la fondation, la totalité des frais d'installation représentant une somme de 24 571 livres, soit plus de la moitié de ce qui était nécessaire pour l'achat des collections de Mgr de Caulet. Puis en mai 1782 le conseil acquiert pour 4 000 livres au baron des Adrets le troisième étage de la maison des filles repenties de la Madeleine, ce qui permet d'augmenter la salle de lecture d'une longueur de 40 pieds environ. Les travaux d'aménagement, terminés seulement en 1788, coûtèrent 26 561 livres.

Il nous a semblé intéressant de consacrer ces quelques lignes à la fondation d'une bibliothèque à l'origine de notre actuelle bibliothèque municipale. Les circonstances, qui accompagnent cette fondation, témoignent d'un civisme alors unique en France et qui fut jugé comme tel par les contemporains. "L'acte de patriotisme", écrit le 22 mai 1773 le conservateur de la bibliothèque de Dijon, "dont les citoyens de Grenoble viennent de donner une preuve éclatante..., est trop beau pour être ignoré. Digne d'être cité pour exemple, il fera à jamais la gloire de ceux, qui ont conçu ce dessein et de ceux, qui ont coopéré à son exécution".

Pierre VAILLANT

BIBLIOGRAPHIE

P. VAILLANT, *L'intellectualité d'une société provinciale à la fin de l'Ancien Régime : la fondation de la Bibliothèque de Grenoble* dans *Cahiers d'Histoire*, 1965, p. 281-301.

P. VAILLANT, *La Bibliothèque de Grenoble. Deuxième centenaire de sa fondation*. Grenoble, Allier, 1973. In-8°, 26 p., 8 pl.

F. CHABERT, *A propos d'un plan de la Bibliothèque de Grenoble (1784)*. Grenoble, Allier, 1973. In-8°, 6 p., dépliant.

Bibliographie dauphinoise

GUY BARRUOL. DAUPHINÉ ROMAN. Préface de dom Angelico Surchamp. Editions Zodiaque, 1992. La Pierre-qui-Vire (Yonne). 411 p., illustrations en noir et en couleurs, carte et plans. Collection La nuit des temps.

Voici un bel ouvrage, très attendu faute jusqu'ici de pouvoir disposer d'une étude d'ensemble sur le sujet. Certes les grands édifices comme ceux de Vienne, Valence ou Romans ont déjà fait l'objet d'études précises et souvent récentes; il est vrai aussi que des églises fort modestes ont été présentées dans le volume sur la Drôme romane paru en 1991 aux éditions plein cintre; on pourrait encore y ajouter un mémoire de maîtrise soutenu à notre département d'histoire de l'art de Grenoble 2 sur les églises romanes du diocèse de Die il y a 20 ans. Il n'en demeure pas moins que Guy Barruol nous donne la première synthèse sur le sujet.

Le plan géographique adopté par la collection et qui s'imposait donc à l'auteur appelle une remarque préliminaire. Le titre n'est que très partiellement justifié et le Dauphiné dont il s'agit n'est qu'un oiseau préalablement plumé! La totalité du département des Hautes-Alpes (diocèses d'Embrun et de Gap), partie essentielle de la province, a été traitée dans le volume Alpes Romanes (lequel ne mérite pas non plus son titre, car ni l'Isère ni les Savoie n'y sont incluses). Le Tricastin, région plus marginale, mais dauphinoise, a été étudié, lui, avec la Provence, ce qui se justifie sur le plan du style. L'abbaye de Léoncel, enfin, figure dans le volume sur l'art cistercien. Dans ces conditions le lecteur qui voudra vraiment connaître la variété des églises romanes dauphinoises devra se livrer à une certaine gymnastique!

Le livre s'ouvre par une étude générale des régions envisagées, essentiellement les diocèses de Grenoble, Vienne, Valence et Die. Après un bien utile rappel historique, l'auteur, évoquant les échanges d'influences, souligne les fondations de prieurés effectuées par des abbayes situées à l'ouest: Saint-Chaffre du Monastier (Velay), La Chaise-Dieu, Saint-Géraud d'Aurillac. Dans

le carrefour dauphinois les échanges transversaux ont largement équilibré les influences du nord et du midi. Un autre phénomène apparaît essentiel: le rôle des évêques dans la reconstitution du patrimoine de leurs diocèses et dans la construction des églises. Un coup d'œil d'ensemble sur les pratiques architecturales et sur la variété des matériaux disponibles complète cette introduction.

Sans pouvoir entrer dans le détail d'une analyse qui comporte bien près de deux cents notices d'inégales longueurs, on retiendra l'opposition entre un Dauphiné montagnard qui possède surtout de petites églises paroissiales ou des prieurés et les plaines rhodaniennes qui monopolisent les grands édifices, cathédrales (Vienne, Valence, Die) ou abbatiales (Saint-Chef, Saint-Pierre et Saint-André-le-Bas à Vienne, Saint-Ruf à Valence, Aiguebelle, etc.). C'est dans ces régions plus ouvertes et plus riches que l'on trouve également les ensembles sculptés les plus nombreux: on reste d'ailleurs surpris de l'abondance et de la qualité d'exécution de nombre d'entre eux, les chapiteaux s'y taillant la part la plus considérable.

Avec des plans, des études fouillées sur les grandes églises, des notes plus succinctes, mais précises sur les édifices de moindre envergure, une illustration à la hauteur de la tradition des éditions Zodiaque, ce livre est évidemment le guide indispensable à toute personne cultivée qui désire préparer des itinéraires de découverte à travers l'Isère ou la Drôme. Nous devons une grande reconnaissance à Guy Barruol d'avoir mis dans ce livre érudition et clarté qui satisfont également le spécialiste et l'amateur. A marquer d'une pierre blanche dans une très belle collection.

R.B.

(suite page 4)

Bibliographie dauphinoise (suite de page 3)

LA PIERRE ET L'ÉCRIT. ÉVOCATIONS 1992-1993. Revue de l'Association Patrimoine de l'Isère. P.U.G., octobre 1992.

Voici donc la troisième livraison d'une revue qui, après avoir pris un bon départ, adopte aujourd'hui son rythme de croisière. Les articles y sont nombreux et variés et l'on ne peut ici qu'en évoquer brièvement quelques-uns. Mon collègue René Favier ("Le Dauphiné et sa mémoire") constate que le terme de Dauphiné ne recouvre plus aujourd'hui l'étendue de la province d'Ancien Régime, mais, oubliant les départements actuels de la Drôme et des Hautes-Alpes, se rétracte à la seule Isère. Encore certains sont-ils surpris de devoir compter Vienne parmi les cités dauphinoises ! Une visite à la Maison du Tourisme de Grenoble est de ce point de vue très suggestive...

Bourgoin est une localité proche de Grenoble ; mais qui d'entre nous connaît le musée Victor Charreton (du nom d'un peintre récent un peu oublié). L'histoire de sa fondation est pourtant édifiante et il détient dans ses collections des œuvres intéressantes de peintre du XIX^e et du XX^e siècle. (Valérie Hüß : le musée Victor Charreton de Bourgoin-Jallieu. Histoire d'une création).

Les archéologues trouveront notamment quatre articles qui retiendront leur attention. L'un, signé Flavien

Perazza concerne : "Les thermes gallo-romains d'Uriage : les résultats des dernières fouilles archéologiques". Le second est dû à mon collègue Jean-François Reynaud, de l'Université Lumière (Lyon 2). Il donne l'éclairage des dernières fouilles sur le prieuré de Salaise-sur-Sanne, près du Péage-de-Roussillon, où j'avais conduit les membres du Comité il y a 7 ou 8 ans. Troisième article, par Louis Vadot : "Histoire de la montagne de Saint-Eynard" ou plus exactement du petit ermitage longtemps installé dans la "galerie" qui se coule au pied de la falaise supérieure. Dernier article de Raymond Moyroud : "Les verriers de la forêt de Bonnevaux". Une chronique des fouilles, due à Chantal Mazard, du Centre d'Archéologie, complète cette riche documentation.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire régionale se reporteront bien entendu à ces précieux instruments de recherche que sont la chronique bibliographique assurée, avec quelle érudition, par Vital Chomel, et la bibliographie exhaustive de l'Isère pour les années 1989 et 1990. Décidément, les volumes de "La Pierre et l'Écrit" doivent figurer dans toute bibliothèque d'honnête homme (ou femme !).

R.B.

CHATEAUX MÉDIÉVAUX EN RHONE-ALPES. Cahiers René de Lucinges. Numéro spécial 6 ; Lyon 1990.

Ce volume collectif illustré de 144 pages, format 21x27, présente notamment quatre châteaux de l'Isère et en évoque d'autres disparus que l'on ne connaît plus que par des textes, les châteaux delphinaux du Grésivaudan. Dégagé récemment d'une végétation étouffante, objet de campagnes de fouilles successives, le château de Bressieux, dont la silhouette encore fière domine la Bièvre, dévoile peu à peu les détails de son plan et de son organisation. Ce n'est pas encore le cas pour le

château de Viriville, mais les restes visibles permettent tout de même de distinguer un château militaire du XII-XIII^e siècle et un logis renaissance, plus vaste et plus confortable. Une brève notice sur le donjon du Châtelard (Saint-Bonnet de Chavagne) précède une copieuse analyse du château de Beauvoir en Royans, que j'ai eu l'occasion de présenter à nos adhérents il y a quelques années.

R.B.

Vie de l'Association

ADRESSE : 5, place Sainte-Claire, 1^{er} étage à droite (derrière la halle). Appeler par l'interphone

COTISATION : 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi de 15 heures à 17 heures

PROCHAINES ACTIVITÉS : JEUDI 22 AVRIL : Château de Bressieux, Eglise de Marnans.

SAMEDI 15 MAI : Château du Fayet à Barraux.
Haut fourneau de St-Vincent de Mercuze.

SAMEDI 12 JUIN : Sortie de la journée : Eglises de Maurienne
(Saint-Jean, Avrieux, Termignon, Lanslevillard)

PENSEZ A VÉRIFIER D'ÉVENTUELS CHANGEMENTS EN REGARDANT LE JOURNAL. MERCI.